

Le collectif Terra appelle à la mobilisation citoyenne

La nouvelle coordination, qui regroupe plusieurs associations de défense de l'environnement, multiplie les débats publics. Et interpelle l'Etat et la CdC sur les dossiers les plus sensibles, parmi lesquels celui de la centrale du Vazzio

Depuis sa création le 3 avril dernier, le collectif Terra - qui regroupe les associations U Levante, A Sentinella, Le Garde, Aria Linda, Global Earth Keeper, Zeru Frazu, ADN-Passpartout et ABCDE, la Ligue contre le cancer 2A - multiplie les conférences de presse et les réunions publiques. Hier, c'est au sein des locaux ajacciens de la Ligue contre le cancer que les membres du collectif se sont réunis pour appeler à une réunion publique, le 23 mai prochain à Ajaccio, à l'Espace Diamant.

Bien organisé, constitué d'associations rodées à l'action comme U Levante, Terra monte donc en force et use de la voie médiatique pour mettre la pression sur les politiques et sur l'Etat. Le "flyer" de l'invitation à la réunion publique souligne ainsi : "Il est très important que nous soyons nombreux car ce premier rapport de force sera analysé par les autorités." Terra déclare vouloir ainsi agir efficacement pour une cause commune à tous : la défense de l'environnement et de la santé des générations futures et a créé "l'état d'urgence". Hier, chacun des représentants d'associations a résumé les principaux dossiers environnementaux qu'ils jugent dans l'impasse en Corse.

Le scandale de la centrale du Vazzio

Les thèmes abordés sont propres à chacune des spécialisations de ces associations.

Ils sont nombreux : l'inquiétude sur le sort des Espaces stratégiques agricoles et d'une urbanisation intense, notamment dans le cadre du Plan local d'urbanisme d'Ajaccio; la gestion des déchets "dont les solutions sont pourtant simples mais



Parmi les nombreuses inquiétudes de Terra, l'avenir de la centrale du Vazzio a été largement évoqué hier lors de la conférence de presse du collectif.

auxquelles on préfère la création d'une usine de surtri, porte ouverte à l'incinération"; le "joyau" de Scandola, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité et menacé par l'exploitation commerciale; la qualité de l'air ainsi que la pollution provoquée par les navires.

Enfin, la question de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en Corse et des centrales thermiques au gaz.

Ce dernier point a fait l'objet d'une communication détaillée de Dominique Lanfranchi, le pré-

sident d'A Sentinella. L'Etat y était pris pour cible, jugé pour bonne part responsable d'un scandale sanitaire rappelé par Laurent Marcangeli devant Emmanuel Macron à Cozzano : le fonctionnement à Ajaccio d'une centrale électrique au fioul lourd.

"Mauvaise foi de l'Etat"

"L'Etat a fait marche arrière concernant le projet de l'alimentation de la Corse en gaz naturel pour le fonctionnement des centrales ther-

miques d'EDF, projet pourtant formellement acté par l'Etat dans la PPE de 2016 signée avec la Collectivité de Corse", expose Dominique Lanfranchi. Ce dernier poursuit : "L'Etat est allé jusqu'à contester l'évaluation anticipée des besoins énergétiques de l'île réalisée par EDF pour les années à venir, du jamais vu, prétextant un surdimensionnement des moyens (...). Par ailleurs, la commission d'enquête publique a donné un avis défavorable à la construction de la future centrale d'Ajaccio-Ricantu, compte tenu du

fait qu'elle risque de ne pas être alimentée au gaz naturel." Pour A Sentinella, l'Etat s'est ainsi "enfermé dans une vision comptable étriquée", porte ouverte à la construction, "selon les préconisations de la Commission de régulation de l'énergie, de trois petites turbines à combustion qui fonctionneraient également au fioul".

Selon Dominique Lanfranchi, la réponse d'Emmanuel Macron à Laurent Marcangeli à Cozzano est "une démonstration de mauvaise foi de l'Etat qui renvoie dos à dos EDF et l'Exécutif de Corse".

Le président avait alors expliqué que le dossier n'avancé pas car le gouvernement était en attente d'une signature de Gilles Simeoni à une lettre adressée par le ministre de l'Ecologie au développement durable et de l'énergie, François de Rugy. Or, cette lettre constitue une saisine d'EDF par l'Etat et la Collectivité de Corse. Et Emmanuel Macron d'ajouter à Cozzano : "Plus vite cette lettre est signée, elle est à la Collectivité depuis le 14 mars, plus vite on mettra la pression à EDF."

Enfin, le président rappelait la compétence de la Collectivité en matière d'énergie. Hier, après la salve tirée par Dominique Lanfranchi, Jean-Nicolas Antoniotti, le représentant d'Aria Linda, faisait valoir "qu'au-delà de 8MW, les infrastructures énergétiques relèvent de la compétence de l'Etat". En raison de son devoir de réserve en période électorale, Josiane Chevalier, la préfète de Corse, n'a pas souhaité répondre aux propos émis hier par ces associations. Ces dernières promettent quant à elles de plus amples explications sur ces dossiers cruciaux "au point mort" lors de la réunion publique que Terra organise le 23 mai à Ajaccio.

CAROLINE MARCELIN